



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°606) DE MISE A DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ A L'ASSOCIATION « RAINBOW SYMPHONY ORCHESTRA » A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-339**  
**EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association « Rainbow Symphony Orchestra » représentée par sa présidente, Madame Juliette BELLARD, domiciliée 63 rue Beaubourg, 75003 Paris, d'organiser des répétitions, les samedis 7 et 28 septembre, 9 novembre 2019 et 11 janvier 2020 de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h 45 dans la salle Berlioz ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Rainbow Symphony Orchestra » représentée par sa présidente, Madame Juliette BELLARD, domiciliée 63 rue Beaubourg, 75003 Paris, une convention de location de salle, pour un montant de 672 € TTC (six cent soixante-douze euros) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions, les samedis 7 et 28 septembre, 9 novembre 2019 et 11 janvier 2020 de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h 45 dans la salle Berlioz

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**